

d'autres voix, pour d'autres choix !

Avec Sud, construisons l'alternative !

Depuis les dernières élections professionnelles, en décembre 2002, où nous avons obtenu un élu chez les certifiés, Sud Education s'est considérablement développé dans les trois départements de l'académie. Cette année, nous présenterons neuf listes : dans les trois départements pour le primaire et chez les certifiés, PLP, Agrégés, EPS, PEGC, MI/SE pour le secondaire, ce qui représente **97,5% du corps électoral**.

Ce développement n'est pas le fruit du hasard. Dans les suites de 1995, avec l'union Solidaires, Sud Education s'est pleinement inscrit dans tous les combats. Ceux contre Allègre ; ceux contre la précarité ; celui de 2003 contre la loi Fillon sur les retraites et la loi Raffarin sur la décentralisation des Toss ; celui du droit à la scolarisation des élèves sans papiers (RESF)... Ces mouvements sociaux ont vu l'émergence d'un syndicalisme qui refuse totalement le libéralisme et ses désastreuses conséquences sociales...

Culture de résultats, flexibilité, objectifs personnels, polyvalence, rentabilité, réduction des coûts... le jargon des « ressources humaines » pollue l'éducation nationale. La droite et le MEDEF veulent détruire les services publics, la protection sociale, le code du travail... Leurs « réformes » enrichissent les riches et appauvrissent les autres. Et cette politique a besoin de marchandiser l'éducation. Face à ce bulldozer idéologique, les bonnes intentions ne suffisent plus : la lutte doit se radicaliser, et le syndicalisme doit se renouveler. Depuis quelques années, des collègues s'unissent pour construire, au quotidien, un syndicalisme différent. On veut nous imposer la décentralisation Raffarin et les lois Fillon ? SUD participe à la grève reconductible. On veut nous imposer un pseudo « grand débat » sur l'école ? SUD organise des vrais débats. On veut nous imposer une Europe libérale ? SUD fait campagne pour le NON... Amplifions dans les urnes cette dynamique nouvelle. Vous n'avez pas « digéré » les échecs successifs des mobilisations contre la réforme des Retraites et la loi Fillon. Vous voulez favoriser un syndicalisme combatif et indépendant :

**contre l'école-entreprise, l'éducation-marchandise, le 6 décembre,
la colère constructive, c'est le vote SUD Education.**

Sud Education, un syndicat :

de terrain : nous pratiquons la rotation des responsabilités. Les quelques collègues qui ont des heures de décharge syndicale travaillent toujours au moins à mi-temps. Avec SUD, pas de bureaucratie, vos élu-e-s vous ressemblent, elles/ils partagent votre quotidien professionnel. Elles/ils travaillent en équipe, sous contrôle des assemblées générales puis passent le relais.

Solidaire : racisme, discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers... toutes nos luttes doivent converger, dans le public et le privé. Notre union syndicale SOLIDAIRES y contribue activement. Partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit maximum. SUD défend aussi les personnes les moins protégées.

Unitaire et intercatégoriel : un seul syndicat pour tout le personnel, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université. SUD refuse la cogestion et le clientélisme et développe l'unité du front syndical.

démocratique : nos assemblées générales (toujours ouvertes aux sympathisant-e-s), prennent les décisions et nos élu-e-s leur rendent compte.

de lutte : les élections (professionnelles ou autres), ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social unitaire. C'est chaque jour, au travail et ailleurs, chacune et chacun à notre niveau, que nous devons faire progresser ensemble la justice sociale.

**Le vote SUD le 6 décembre est nécessaire,
mais ne sera pas suffisant...**

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le jeudi 10 novembre

Directeur de la publication : Gildas THOMAS,
Bimestriel, Abonnement : 8 euros Journal
réalisé par les adhérents de Sud Education,
imprimé par eux et plié par eux
ISSN : 1293-9862 – CPPAP : 0310 S 05305
SITE : sudeducation50.free.fr/

courriel :

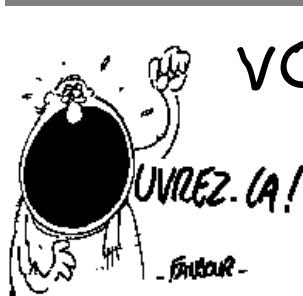
education.sud.manche@wanadoo.fr

Construisons une autre école, pour une autre société

Réformons l'école en profondeur. Inventons l'école de la réussite pour chaque élève, grâce à une pédagogie d'émancipation et de coopération, éduquant chaque enfant dans sa spécificité. Pour cela, supprimons les inspections, et responsabilisons le personnel et les élèves, au lieu de toujours cliquer et infantiliser. Défendons la laïcité : ni religions, ni sectes, ni entreprises dans l'école. L'Etat doit cesser de financer l'école privée confessionnelle.

L'éducation n'est pas une dépense : c'est un investissement qui doit constituer la priorité absolue d'une société démocratique.

La France n'a jamais été aussi riche : on peut financer les services publics, la protection sociale, la recherche publique, la culture, par un meilleur partage des richesses à tous les niveaux.



VOTONS Sud

d'autres voix,
pour d'autres choix !

Défendons et transformons l'École publique

Les inégalités sociales face à l'école n'ont pas disparu avec l'élévation du niveau général d'instruction. Nous constatons quotidiennement dans nos classes les ravages du chômage, de la pauvreté ou de l'exclusion sur le parcours scolaire de nombre de nos élèves. Il n'y a pas là de fatalité, mais nécessité de transformer la réalité sociale et scolaire par la lutte syndicale. En ce sens, nous sommes favorables à de vrais changements dans le système éducatif : donner à tous les élèves des conditions d'étude satisfaisantes, ce n'est pas leur imposer des cours surchargés, éventuellement accompagnés d'une aide individuelle pour tenter de réparer les dégâts : il faut promouvoir le travail collectif dans des classes à effectifs allégés et dédoublés. Restaurer le droit à la formation continue, à la concertation sur le temps de service et répondre aux demandes des équipes pédagogiques.

La maîtresse vote Sud

Logique hiérarchique contre responsabilité collective

La logique libérale renvoie à l'individu, à sa « responsabilité » individuelle face à son chef. Elle est aux antipodes de la tradition des écoles en France, basée sur le fonctionnement collectif (à améliorer) basé sur le conseil des maîtresses et maîtres. C'est cette tradition collective des écoles qui est dans le collimateur des ministères successifs, avec des directives de rentabilité données aux inspecteurs, la fusion d'écoles mettant en place le statut de super directeur, la volonté d'accentuer encore la valorisation au mérite, la création de différents statuts (avec des conditions de travail de plus en plus précaires) sur un même lieu de travail mettant des freins à la solidarité entre personnels. Tout ceci vise à empêcher les réponses collectives de grande ampleur face aux attaques dont l'école fait l'objet.

A l'école-entreprise, l'éducation-marchandise, prônées par nos dirigeants politiques et la Commission Européenne, opposons une école solidaire et démocratique pour la réussite de touTEs !

UnE éluE Sud à la CAPD de la Manche

Si les instances paritaires ne sont pas des espaces de débat, le rôle de nos élu(e)s est de :

- ✓ CONTRÔLER la réalité des mesures prises par l'administration dans le département ;
- ✓ DÉFENDRE les collègues, collectivement et individuellement, vis-à-vis de l'administration.
- ✓ FAIRE ENTENDRE nos luttes et porter nos revendications auprès de l'administration ;
- ✓ INFORMER, en publiant dans notre journal les comptes-rendus des réunions auxquelles nous aurons participé.

Les commissions paritaires, à quoi ça sert ?

Elles sont consultatives. Elles donnent leur avis sur la « gestion des personnels » : mutations, avancement, congés formation... Elles se transforment aussi, au besoin, en conseils de discipline.

Pourquoi SUD participe aux élections ?

- Parce que nous ne voulons pas confier nos affaires aux autres.
- Parce que nous voulons contrôler ce qui se passe dans ces commissions.
- Parce que certaines informations ne sont accessibles qu'aux élu(e)s.
- Parce que la légitimité d'un syndicat passe aussi par des élu(e)s.
- Parce que nous voulons porter dans ces lieux la parole de nos collègues.
- Parce que la lutte doit se mener à l'extérieur et à l'intérieur du système.

Comment les élu(e)s de SUD vont-ils siéger ?

Sous le contrôle des adhérents qui décideront de l'attitude à adopter au fur et à mesure, et mandateront leurs élu(e)s. Les élu(e)s siégeront en équipe (titulaires et suppléants).

Dans les **conseils de discipline**, nous ne siégeons que pour défendre les victimes de la répression ou de l'arbitraire administratif.

LA PROF' VOTE SUD EDUC' AUSSI !

Les élus de Sud veilleront à **protéger** les personnels de tout arbitraire administratif ; ils contrôleront l'application par l'administration de ses propres textes, tout en faisant écho des luttes des personnels pour obtenir les changements qui s'imposent ; ils **informeront** chacun de ses droits et des décisions sur sa carrière (avancement, promotions, mutations).

La formation continue est une nécessité. C'est aussi un droit de plus en plus menacé. Nous exigeons que ce **droit à la formation continue de TOUS** les personnels, sur le temps de travail, soit réaffirmé.

Professeurs d'EPS

La spécificité de l'EPS doit produire des interrogations spécifiques, mais nous ne voyons pas pourquoi elle conduirait à des syndicats spécifiques ! Professeurs d'EPS, nous avons beaucoup à apporter dans les équipes. Nos horaires de cours doivent être alignés sur ceux des autres certifiés. Nous ne voulons pas être les promoteurs du spectacle sportif dont les valeurs sont, bien souvent, à l'inverse de celles que nous défendons (laïcité, esprit critique, plaisir, émancipation, coopération). Sud Education milite pour une UNSS qui s'oppose à la logique compétitive mise en avant par les fédérations et propose des pratiques épanouissantes.

MI-SE

Les MISE de la liste Sud vous invitent à venir nombreux le **jeudi 1er décembre à 14h** au sous-sol du bâtiment Lettre de la faculté de Caen pour défendre vos droits et votre action éducative et pédagogique auprès des élèves.

Médecine du travail

Sud rappellera sans cesse à l'administration ses obligations par rapport à la santé du personnel de l'éducation mais aussi l'absolue nécessité de protection des élèves.

Les heures Fillon

Sud Education **refuse** la mise en oeuvre des **remplacements imposés** dans les établissements. Cette disposition revient à faire une fois encore des économies sur le dos des personnels, qu'on voudrait contraindre à un surcroît de travail. Refusons cette gestion de pénurie et ce leurre pour les parents !



Pour une **évaluation collective** et **formative**, nous refusons le système actuel de notation et d'inspection, inadapté, infantilisant et facteur d'injustice.

Sud se bat pour un **plan pluriannuel de recrutement**, afin que le départ des nombreux enseignants qui atteignent l'âge de la retraite ne se traduise pas par une nouvelle dégradation des conditions de travail des enseignants et des élèves.

PEGC

Tous les PEGC doivent atteindre l'indice terminal du corps des certifiés avant de partir en retraite. Nous refusons la multiplication des tâches annexes non intégrées et la déréglementation. La bivalence des PEGC ne doit pas être le prétexte à en faire les premières cibles des remplacements imposés. En Basse Normandie, les élus Sud interviendront pour que les PEGC conservent leur droit à mutation jusqu'à extinction effective du corps.



Modalités et têtes de liste...

Les listes de Sud Education

Tous les instituteurs/PE de l'Académie pourront voter Sud et 97% des enseignants du second degré ! Voici les « têtes » de liste ! Même si ce travail sera, avant tout, le fruit d'une activité collective :

Têtes de liste :

- **PE / instituteur 50** : Dominique Langlois, PE, Segpa Tourlaville et Isabelle Manautines, PE, Ecole d'Orval.
- **Certifiés** : Emmanuelle Chesnel, prof de français, collège de Cerisy la Salle
- **PLP** : Brigitte Bioton, prof de Bio-techniques, lycée tech Rabelais Hérouville St Clair
- **Agrégés** : Alain Gruenais, prof Hist-Géo Lycée Fresnel Caen
- **EPS** : Ronan Herveet, prof EPS, collège Cachin, Cherbourg
- **PEGC** : Jean-Jacques Murlin, prof Lettres-Hist/Géo Mondeville.
- **MISE** : Rudy L'Orphelin, maître d'internat, Mondeville



**d'autres voix,
pour
d'autres
choix !**

1er degré : Ecoles maternelles et primaires...

attention aux modalités et aux dates

- ✓ Pour tous les enseignants en poste dans les écoles de moins de 8 classes, le vote a lieu **par correspondance dès le mois de novembre**. On vous conseille de voter le plus rapidement possible.
- ✓ Les enseignants des écoles de 8 classes et plus voteront dans leur école **le 6 décembre**.

Il y a deux votes : l'un pour la **CAP Départementale** (matériel de couleur bleue), l'autre pour la **CAP Nationale** (matériel de vote blanc). Toute erreur ou inversion entraîne la nullité du vote.

**Le mardi 6 décembre,
pour les CAPD et la CAPN.**

Votons Sud

Second degré attention aux modalités et aux dates

Si vous n'êtes pas dans votre établissement le mardi 6, **votez avant par correspondance !** Il suffit de demander le matériel de vote à votre chef d'établissement (à partir du 12 novembre). Mais attention : votre vote devra être adressé à votre établissement par voie postale obligatoirement et être arrivé avant le 6 décembre.

Il y a deux votes : l'un pour la **CAP Académique** (matériel de couleur bleue) et l'autre (sauf PEGC et MISE) pour la **CAP Nationale** (matériel de vote blanc).

Toute erreur ou inversion entraîne la nullité du vote.

Le mardi 6 décembre, pour les CAPA et la CAPN, votons Sud Education.

CAPD, CAPA, CAPN : mêmes valeurs !

Les idées défendues par Sud Educ' Manche sont issues des débats qui ont eu lieu au niveau de la Fédération des syndicats Sud Education. Nous défendons donc, tous ensemble, avec des listes constituées de personnels de tout le territoire, les mêmes fonctionnements.

en CAPN : Votez SUD !

Site web de Sud Education

<http://sudeducation50.free.fr/>

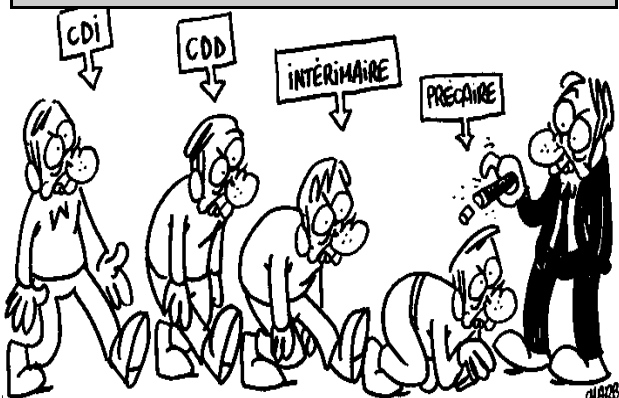
L'actualité, les textes, les journaux, les liens, l'adhésion...

La foule de l'ombre

La multitude de contractuels et de vacataires alors qu'elle représente autour de 10% des personnels de l'Education Nationale, n'aura encore pas le droit de s'exprimer aux élections professionnelles. Ils ne seront pas représentés, leurs droits seront toujours bafoués et leur réalité déniée. Ils n'existent pas ?! Les AED (assistants d'éducation) qui ont pourtant un contrat de droit public, entrent dans cette catégorie de fantômes : ils devraient élire leurs représentants comme tous les autres personnels le 6 décembre, comme les MI-SE avec qui ils constituent au quotidien l'équipe Vie scolaire. Oui mais voilà, l'Etat nie leurs droits fondamentaux de salariés et ils n'auront pas de commissaires paritaires pour les défendre, pour les informer, pour leur permettre de se fédérer.

Sud Education n'accepte pas cette stratégie libérale et cette régression sociale. Sud Education les défendra et militera pour le respect de leurs droits. Mais nous nous battons aussi pour l'obtention de vrais statuts. Leur situation nous concerne tous et notre silence la cautionnerait.

Alors ouvrez-la aussi en votant Sud Education !



Contacts & Permanences :

Mardi : de 14h 00 à 17h00

Mercredi : de 10h00 à 12h00

Judi 8h45 à 12h00 et 14h00 à 16h45

**Sud Education Manche 54 rue de la Bucaille
50100 Cherbourg Tel : 02 33 04 46 12**